

DU QVT ou Qualité de vie au travail

L'université Jean Jaurès propose depuis 2018 une formation complète, théorique et pratique, dispensée par des enseignants chercheurs et des professionnels spécialistes des questions de qualité de vie au travail.

Cette formation est sanctionnée par un diplôme universitaire (DU QVT) et est accessible aux représentants du personnel qui souhaitent conforter et compléter leurs acquis en matière de santé, sécurité et conditions de travail des salariés.

Devenir un professionnel de la QVT

L'objectif de ce cursus qui peut être suivi en formation initiale, en formation continue et peut être obtenu par une VAE est, pour le candidat :

- d'acquérir les modèles conceptuels, juridiques et méthodologiques de la qualité de vie au travail
- identifier et construire les conditions d'une mise en œuvre optimale de la QVT dans l'entreprise
- mettre en œuvre les démarches participatives et partenariales : dialogue social, pilotage de l'opération, études de l'existant et prospective.

125 heures sur l'année : premier semestre consacré aux enseignements, second semestre consacré à l'accompagnement à la rédaction du mémoire.

Cours délivrés les vendredis et exceptionnellement quelques jeudis.

Session d'octobre à février, puis soutenance en avril.